L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 1er JUILLET 1881.

SPECTACLES BALS, &c.

6 .... JOURS 6
TOURNOI DE MARCHE
—AU—
FORT ESPAGNOL,
—Commençant—
Mardi, 28 Juin, à 9 h. du soir, 1881.
LA PLUS GRANDE MARCHEUSE DU MONDE,
Mme DuPree!
Et 3 hommes choisis de la ville,
MM. BOWMAN, MILLER ET PATTERSON
Pour une bourse de
$1,000.
Les conditions du tournoi sont que Mme DUPREE devra marcher pendant 144 heures consécutives, et ses compétiteurs 48 heures consécutives chacun. Pour gagner le prix, Mme DuPree devra l'emporter sur les heures combinées de ses trois compétiteurs. 26juin—6f

Fort Espagnol.
Grand Concert Promenade,
TOUS LES SOIRS,
Par l'Orchestre du
FORT ESPAGNOL.
W. Borchert.........Chef d'Orchestre
R. Gewert.........Solo de Cornet
G. D'Aquin.........Solo de Flûte
O. Jahn.........Solo de Clarinette
Prof. Weifenbach.........Tambour-Major
Exécutant sur 16 tambours.
Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.
GRATIS.
Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.
Prenez les chars coin des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi.
50 billets d'excursion $3,50.
Billets aller et retour 20 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Enfants au dessous de 5 ans, gratis.
Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train feront attention d'obtenir un billet, ou morceau de billet du conducteur pour chaque billet payé
Le dernier train part du Lac à 11 P. M.
10 juin—

WEST END.
GRAND CONCERT
Tous les soirs par le fameux orchestre du
Professeur MOSES,
William Eickel ....cornetiste-soliste
Illumination électrique.
Concert en matinée tous les samedis, à midi.
On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.
Des trains partant des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes
Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.
Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.
Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.
15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.
C. R. EVANS, Surintendant.
1er mai—

Douzième Festival Annuel
—DU—
4 JUILLET.
Grande Exhibition Pyrotechnique
FESTIVAL et BAL à prix donné par
L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.
—AUX—
FAIR GROUNDS,
LUNDI, 4 juillet 1881.
—Liste des prix.—
1. Belle montre en or à remontoir pour homme. 2. Service à thé et plateau en argent. 3. Boîte à bijoux en argent. 4. Bague en diamant solitaire. 5. Collier en or. 6. Panier à gâteaux en argent. 7. Service à thé Chinois d'ornement. 8. Service à crème en argent. 9. Belle montre en or à remontoir pour dame. 10. Pot à eau en argent sur anse. 11. Chaîne de montre en or massif pour homme. 12. Huilier en argent. 13. Beurrier en argent. 14. Montre à clef en or pour dame. 15. Salière et poivrier en argent. 16. Grande boîte de bijoux en argent. 17. Pot à eau en argent. 18. Joli service à thé en porcelaine—44 pièces à bordure dorée. 19. Jeu de flacons à eau de Cologne. 20. Vase à fruits en argent. 21. Vase à noix en argent. 22 Porte-bijoux en argent. 23. Six chemises évaluées à $20 faites sur commande par J. C. Smith, 22 rue St Charles.

Le plus grand feu d'artifice qui se sera jamais vu ici.
Les dames seront admises sur invitation seulement. On peut se procurer des invitations en s'adressant à tout membre de l'Association ou par la boîte de la poste 1796. Les prix sont exposés chez Danziger 121 du Canal. Billets 50 cents. 5 juin—1m—DMerV

New Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, le 27 juin 1881.—A une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.
J. B. MONTREUIL, Caissier pro tem.
28 juin—7 f

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans, - Nlle-Orléans, 26 juin 1881.—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 25 courant, un dividende semi-annuel de QUATRE pour cent a été déclaré, libre de toutes taxes, payable aux actionnaires, à partir de MARDI, le cinquième jour de juillet 1881.
J. B. JARREAU, Caissier par interim.
26 juin—7f

Bureau de la Compagnie des Water-works de la Nouvelle-Orléans, coin des rues St-Charles et Perdido—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1881.—Conformément à la section 6 de la charte, une élection de quatre directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau, le LUNDI, 4 juillet 1881, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
Le livre de transfert sera fermé du lundi, 27 juin, au 5 juillet 1881.
ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.
23juin—10f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois Piastres par Action sera payé aux actionnaires, VENDREDI, 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois.
Tout transfert d'action entre le 8 et le 15 juillet doit être fait "ex dividend."
V. VALLOIS, Secrétaire.
22 juin—au 15 juil

Bureau du Bonded Warehouse Co—Coin des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans, 20 juin 1881.—Conformément à la Charte, l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu en ce bureau le LUNDI, 4 juillet 1881, de midi à 1 heure de l'après-midi.
P. A. CONAND, Secrétaire.
21 juin—au 4 juil

Banque Nationale de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1881—A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable sur demande à partir du 1er juillet 1881.
A. LURIA, Caissier.
30 juin—7f

Les jardiniers et fleuristes sont invités à adresser des soumissions pour l'achat des plantes et de la bâtisse du jardin situé à l'angle des rues Magasin et Première et dernièrement occupé par M. Buys. A un acquéreur responsable, le jardin sera loué aux taux de $20 par mois jusqu'au 1er octobre 1881, et de $30 par mois pendant les deux années suivantes. Les plantes à vendre comprennent une riche collection de roses en pots et en terre, de dahlias, chrysanthèmes, etc. S'adresser avant le LUNDI, 4 juillet, à F. S. WILTZ, Administrateur public, 3 rue Carondelet.
1 juil—3f

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la direction, qui a eu lieu le 28 du courant, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande.
J. L. BERCIER, Caissier.
30 juin—7f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City", No 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 30 juin, 1881. Un dividende de un dollar et demi par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie, à partir du 11 de juillet prochain. Le livre des transferts sera clos du 1er au 11 juillet.
EDGR. F. HARRISON, Secrétaire.
30 juin—au 11 juillet.

École de Garde-Malades.
Le Conseil des Administrateurs de l'Hôpital de Charité a, par une résolution votée à l'une de ses dernières meetings, décrété la fondation d'une École de Garde-Malades. Les femmes qui désirent recevoir une instruction complète, et obtenir un diplôme régulier à la fin de leurs études, devront s'adresser à moi de 9 à 11 heures du matin.
Dr JOHN H. FIKE, Secrétaire et Trésorier, Hôpital de Charité.
3er juin—1m

L. S. L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 12 Juillet 1881.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE G.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINEE DU
Mardi, 12 Juillet 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000,	soit $30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots d	1,000	5,000
20	Lots d	500	10,000
100	Lots d	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1,000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chaque pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900
1,857 Lots se montant à $110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées; par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'au Tirage du
MARDI, 12 Juillet 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et données, ... accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de ... ... la Compagnie, ... Nlle-Orléans.
Envoyez pour des circulaires ou envoyez les ordres à
M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York

Hôtels, Sources etc.

PENSION PRIVÉE
Tenue par Mr COTT,
A la Grande Ile.
Prix par jour.........$ 2.00
" " semaine.........10.00
" " mois.........40.00
Références MAD. HOULNE, Coin St-Louis et Bourbon
17 juin—1m—DMerV

HOTEL LABAT,
A Abita Springs.
M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.
19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE
A NEW YORK,
No 15 University Place.
PAR NICOLAS BETTING.
Bonne table.—Belles chambres Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison. 9 juin—2m

CULLUM SPRINGS,
A un mille à l'ouest de Bladen Springs, Ala. Ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10.
Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rybaski, rue Decatur, 52, et à J. Abina, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. O. O'HARA, Bladen Springs, Ala. 28 mai—6 s

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour quinze jours $25; par semaine $12. 21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,200 pieds au-dessus du niveau de la mer.
CHAS. E. SMEDES & Co, PROPRIETAIRES.
CONDITIONS.
Par jour.........$ 2.00
Par semaine.........12.00
Par mois.........40.00
L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.
Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.
M. JNO. F. MUMFORD, et le major O. D. Hinkle, du City hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.
CHAS. E. SMEDES & Co.
12 mai—3m

DEBALLAGE DE PRINTEMPS
CHEZ
GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.
Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, contenant les dernières nouveautés dans les marchés de gris et qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.
Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu Tweed et Casimire, de coupe et de genres variés.
Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et dure pendant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,
EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.
LÉON GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.

VINCENT MICAS.
Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.
Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de
LIQUEURS ET VINS FINS.
14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.
CET AMER.
provenant de tout ce qu'il y a de meilleur en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3 avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.
CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.
Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane. R. L. Tomey, M. D. C. Délery, D. M. P. E. Harrison, Chadevielle, D. M. P. Dan C. Holliday, M. D., 38 rue St-Charles. Dr Faget, Alcée Chastant, M. D. O. Huard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a ... un bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquise. L'ouverture se fera vers le 15 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 20 janv—Sam Dar J

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 149 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un traitement et à des prix en rapport avec les ... Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 18 déc 1 an

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.
GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1 an

Santé c'est Fortune!
TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau, un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Maux de tête nerveux, Affaiblissement des facultés mentales, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impuissance, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la décadence et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient un traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi franco par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
2 avril 1an—Dim,Mar,Jeu

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

John McCaffrey vs. Mlle Kate Nugent et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:
Tous les droits, titres, réclamations et intérêts de la défenderesse, Mlle Kate Nugent à un certain procès maintenant pendant à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé Kate Nugent vs. John McCaffrey, No 3308, du docket de la dite cour, le dit procès étant pour l'annulation et la mise de côté d'une certaine vente faite par le shérif de la paroisse St-Tammany, le 6 juin 1874, de certaine propriété foncière dans la dite paroisse St-Tammany, décrite dans la pétition dans le dit procès, et pour loyer, revenus et dommages, s'élevant à cinq mille ($5,000) piastres. La dite réclamation pour loyer, revenus et dommages étant néanmoins sujette aux décisions récentes de la Cour Suprême de la Louisiane dans le dit procès.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31juin 7 14 21 28, 2 juil

Wm. Barber vs. Mary Ann Bergin
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3032—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Dryades, et désigné par le No. 2 sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, en date du 18 janvier 1844 et annexé à l'acte de vente ci-dessous mentionné. Le dit lot mesure, conformément au dit plan, vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Commune sur cent quarante-neuf pieds et deux lignes [149, 0, 2,] de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dryades, et cent quarante-huit pieds 1 pouce et deux lignes [148, 1, 2] sur l'autre, côté la plus près de la rue Baronne, sur une largeur dans le fond de vingt-sept pieds quatre pouces et demi [27, 4 1/2].
Etant la même propriété que la défenderesse a acquise par achat du demandeur ci-dessus, le 17 juin 1874, par acte pardevant Charles Stringer, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31, juin 7,14,21,28—juillet 2.

Mathias Doll vs John Wendel.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement village de Carrollton, et désignés par les numéros six et sept sur un plan dressé par N. Moellhausen, architecte, le troisième jour de janvier 1846, et déposé en l'étude de Greenburg R. Stringer, un notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-trois du livre de plans, et compris entre les rues Cambronne, Deuxième, Barthe, et Jefferson, dans l'îlet F. Les dits lots numéros six et sept mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout en pied américain.
Etant la même propriété acquise par le feu Bénédict Wendel par achat de Frédérick W. Schmidt par acte pardevant Greenburg R. Stringer, notaire, le 10ème jour de mai 1848.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11,18,25, 2,9,12, juillet

Bogart & Culyer vs. L. Bright, transféré, vs. The New Orleans Park.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2694—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain jugement rendu par l'ancienne Cour Supérieure de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 3447 enregistré "Commissioners" du Parc de la Nlle Orléans vs. la ville de la Nlle-Orléans le 7 juin 1873 et signé le 12 juin 1873. La partie décrite est comme suit:
Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur des plaignants, les commissaires du Parc de la Nouvelle Orléans, et contre la ville de la Nouvelle Orléans, le défendeur, pour la somme de soixante-dix huit mille cent soixante-dix-huit piastres et 12 cents avec 5 0/0 d'intérêt de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et que le défendeur payera les frais.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—25,29—2,6 juil

George et Charles Helmstetter versus Nicholas Yung.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3101.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir
1° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante-dix-huit, et compris entre les rues Bordeaux, Bacchus, Dryades et Upperline.
2° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 18 B, borné par les rues Hampson, Seconde, Clinton et Hillary, comprenant 24 terrains. Le terrain No 1 a trente pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, sur la rue Hillary, de 100 pieds. Les terrains de 2 à 8 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 9 a 30 pieds 6 pouces et 6 lignes rue Seconde sur une profondeur et façade rue Clinton, entre lignes égales et parallèles, de 100 pieds. Les terrains 10, 11, 12 ont chacun 25 pieds de face rue Clinton sur 187 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 a 30 pieds 6 pouces 6 lignes rue Hampson sur 100 pieds de profondeur et façade rue Clinton, entre lignes parallèles. Les terrains de 14 à 20 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Hampson sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 21 mesure 30 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Hampson sur une profondeur et façade de 100 pieds sur la rue Hillary, entre lignes parallèles. Et les terrains Nos 22, 23 et 24 ont chacun 25 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 187 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—5 juillet 12 19 26 30

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
4 juil 80—1an Nlle-Orléans.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
BASILE BARÈS a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Müller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres à la campagne seront exécutés par le plus court délai.
20 fév—1an

ANT. CARRIERE. E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 31 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE.....49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODERES.
21 avril—1an.

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.
LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantage à s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 46, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9jan—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Hyppolite Belot vs. Mary Louise Meier
ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 8734—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3553—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, sur un plan dressé par Henry Moellhausen, ancien voyer, daté du neuvième jour de juin 1845, et déposé en l'étude de ... Hermann, alors un notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Prieur et Ste-Anne, et mesure, au pied américain, trente-huit pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Ste-Anne, trente-neuf pieds quatre pouces de largeur dans le fond, soixante-dix-huit pieds huit pouces une ligne de profondeur et façade à la rue Prieur, et soixante-dix-huit pieds onze pouces et deux lignes de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve. Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus, par achat de Myrtle Courcelle, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, le 8 mars 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin, 3,10,17,24, juillet 5

Andrew J. Keenan vs. la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3494—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, anciennement Apollon, Polymnia, Carondelet, anciennement Apollon et le Chemin Félicité, et formant l'encoignure des rues Baronne et Chemin Félicité, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Baronne, cinquante-deux pieds cinq pouces de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui touche au lot qui forme l'encoignure des rues Baronne et Polymnia et quatre-vingt dix-sept pieds cinq pouces de profondeur et de face au Chemin Félicité.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande bâtisse en bois à deux étages, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le feu Cornelius Ahern a acquise par achat de la succession de Richard Della Keenan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15,22,29—juil. 6,13,16.

Jno G. Parham vs Eugène Waggaman.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3243—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un carré d'îlet avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 34 sur un plan de Bloomingdale, et mesurant 204 pieds 9 pouces et 4 lignes de face rue St-Charles: 191 pieds 3 pouces de face rue State; 204 pieds 3 1/2 pouces de face rue Benjamin, et 368 pieds sur la ligne de la propriété de Barthe; et,
2° Une autre portion de terre attenante à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré No 65, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, selon un acte ou un plan annexé à un acte passé pardevant A. Bennett, notaire, le 19 avril 1877, et une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Commagère, notaire, le 24 novembre 1874, la dite portion de terre ayant 64 pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue St-Charles; 60 pieds de face rue Benjamin, sur une profondeur s'étendant de l'une des dites rues à l'autre
Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur tel. par la veuve et les héritiers de feu Samuel Barnes, par acte passé pardevant A. Hero, jne, notaire, le 24 mai 1877.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elle rapportera payable à ... de crédit. L'acquéreur devra fournir billet avec caution bonne et solvable, portant 8 p/o intérêt par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur sera à déduire et compenser du montant de son enchère les frais d'annonces, de shérif, etc, ainsi que les honoraires d'avocat, avec la somme de six cent cinquante piastres et les taxes d'Etat, paroisse et municipalité sur la dite propriété, le montant n'est pas encore connu.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21 29—5,7 juil.

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Ballard et mari et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit îlot, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 17ème jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1 folio 59, le dit lot de terre mesure (au pied américain) vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix pieds dix pouces et ... lignes de profondeur sur la ligne ... de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre-vingt-sept pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne inférieure et traversant de la rue Peters à la rue Clinton, les mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances y appartenant.
Les dites bâtisses consistent en un magasin de briques à trois étages connu par le No 37 rue Peters. Ensemble avec 93 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par feue Mme Emilie Breaux, ... de partage fait entre elle et ... Locke, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville le 30ème jour de janvier 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt ... payable le 1er novembre 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être garanti par une hypothèque passée par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire; le 10 mars 1869 et avec l'acte de dation dans cette affaire.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9, 16, 23, 30, juillet 7. 12.

Richard Lloyd versus Charles H. Chase.
ANCIENNE QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,843, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3617—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné par le No Six sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 3 mai 1859 et déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, et mesurant soixante-douze pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, cent cinquante-quatre pieds de face à la rue Orange, cent quarante-sept pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui la divise du lot No Cinq, et trente six pieds six pouces et une ligne dans le fond.
Etant la même propriété que le défendeur a acquise par un acte d'achat de W. C. Lipscomb, passé pardevant F. C. Cuvillier, notaire, le 29 mai 1872, enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 432.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,12 juil.

Mme Marie N. Vallère et mari versus Joseph Tracy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2519.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant plus ou moins six arpents et quatorze ... de face sur le dit chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, déposé et mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 21 octobre 1854.
Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le dit défendeur peut avoir acquis contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain, et pour tous les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.
Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Nicolette Vallère pardevant W. J. Castell, notaire, en cette ville, le 29 novembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juin—11 18 25, juillet 2 9 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par les présentes que le 14ème jour de mars 1881, jugement a été rendu par cette Cour, dans l'affaire ci après, dans les termes suivants, savoir: Margaret Troy, femme de Geo. F. Handen, contre son mari—No 1353—Sur motion de Chas. S. Rice, avocat de la demanderesse, et après avoir produit en cour la preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 17me jour de décembre 1880 soit maintenant confirmé et rendu final, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Margaret Troy, femme de George F. Handen, et contre le défendeur George F. Handen, son mari, avec dépens, décidant qu'elle soit séparée de biens de son dit mari et autorisée à diriger ses biens distincts ainsi que ses affaires. Jugement rendu le 14 mars 1881 et signé le 18 mars 1881.
(Signé) W. T. HOUSTON, juge
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 16me jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-un.
E. A. LUMINAIS, député-greffier.
16juin—16, 30 juin—15 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Compagnie d'assurance Hibernia vs. Vincent Lamantia.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1609—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 2 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré portant le No sept sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, et déposé au bureau de E. Bouny, notaire, en cette ville, terrains bornés par les rues Washington, Sixième, Jacob, maintenant Freret, et St. George, maintenant Howard. Les dits terrains sont désignés par les numéros treize et quatorze sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de la ville, en date du 25 novembre 1872; ils se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face rue Washington, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt-cinq pieds, selon le dit plan de Albert G. Blanchard.
Ensemble avec tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte. Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Spencer Field, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1873.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1 juil—1,8,15,22,29,2 août.

Succession de Susan Darcy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3416—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 mai 1881, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poète, Grands-Hommes [ou Dauphine], Espagne et Craps [ou Bourgogne], formant l'encoignure des rues Poète et Grands-Hommes [ou Dauphine], et ayant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes (ou Dauphine) sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et façade à la rue Poète entre lignes parallèles [le tout au pied français]. Le dit morceau ou portion de terre est formé d'une partie du lot numéro cent quatre-vingt dix sur un plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Laquelle propriété a été acquise par achat de George Brewer de cette ville, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 27 juin 1871, enregistré dans le bureau de transfert dans le livre 99, folio 640.
2° Une certaine portion de terre, située dans le 3me District de cette ville, commençant à une distance de trente pieds de face à l'encoignure de la rue Poète et ayant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes ou Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception ou réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de James Brown, de cette ville, conformément à un acte pardevant Onésiphore Drouet, notaire, le 15me jour de mai 1868, enregistré au bureau de transfert, livre 95, folio 90, et
Un certain lot de terre dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Espagne et Poète, mesurant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes, maintenant Dauphine, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, au pied français. La dite façade commence à une distance de quarante cinq pieds de face de l'encoignure de la rue Poète; ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, laquelle propriété a été acquise par achat de Wm. Massey, de Philadelphia, Pa, conformément à un acte pardevant Edward G. Gottschalk, notaire, le 27me jour d'avril 1870, enregistré au bureau de transfert, dans le livre 96, folio 637.
3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands Hommes, Poète, Espagne et Craps, commençant à une distance de ... de l'encoignure de la rue Poète et mesurant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, laquelle propriété a été acquise par acte pardevant de John Peter Kafferty et John Williams Florence Gardiner, tous deux de cette ville, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 6me jour d'octobre 1870, enregistré au bureau de transfert dans le livre 98, folio 190. Le dit lot est formé d'une partie du lot No 189, sur le plan original du dit faubourg Marigny.
4° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet No 104, sur un plan particulier annexé à un acte passé le 10me jour d'octobre 1837 pardevant Théodore Seghers, notaire en cette ville.
Le dit lot, mesure, au pied américain, trente-deux pieds de face à la rue Espagne, entre les rues Morales et Bons Enfants, sur une profondeur de cent dix-sept pieds.
Le dit lot mesure ... un pied de face du dit lot No 10 au pied de face du lot No 9, du plan particulier fait par Joseph Pilié, le 12me jour d'avril 1834, et annexé à un acte passé le 19me jour de décembre 1834, pardevant le dit notaire Seghers. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception. Laquelle propriété a été acquise par acte de Mlles Marguerite Sophie Dodanes et de Julie ... Eliza Dodanes de cette ville, conformément à un acte passé pardevant Onésiphore Drouet, le 19me jour de mars 1869, enregistré au bureau de Transfert, livre 96, folio 73.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juin 3,9,16,23,30 juillet

André Doriocourt, Jr., Exc. Test., vs. Mme ... Philipp veuve de Frederick Philipp.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3380 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 2 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, en cette ville, désigné sur un plan détaillé fait par J. Pilié, voyer de la ville de la 1re municipalité, ... désigné par le No ... de l'îlet No 9 borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant ... pied américain, trente ... pieds de face à la rue Derbigny, sur ... Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; acheté par la défenderesse, le 1er juillet 1853, de Mme A. Gregoire, par acte pardevant P. E. Laresche, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31 juin 7 14 21 28 juil 2

New Orleans Homestead Association vs. Thomas Kelly.
ANCIENNE QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,809 maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3719.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cent cinquante-huit, qui est compris entre les rues Première, Deuxième, Liberté, anciennement St André et St David, conformément à deux plans, l'un dressé par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 1er de ... 1851 et annexé pour référence à un acte pardevant E. L. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le deuxième jour de mai 1851 et par un autre plan déposé en l'étude de H. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, ... vingt-huit, conformément au dit plan le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles (au pied américain). Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le défendeur ci-dessus a acquise par achat de Henry Meyer par acte passé pardevant Andrew Hero jr, notaire en cette ville, le 25me jour d'août 1868.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21,28—5,12,19,23 juil

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Alexander Gaffney.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3067.—Division —. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catherine Gaffney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er juil—1,6,10

Succession de Jean Longuefosse.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3706—Division E—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Jean Longuefosse, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
22 juin—22,26—1er juil

Succession de H. Buys.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,707—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu H. Buys, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 juin—26,30,5 juil

LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,
qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, ... puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait depuis peu grand usage de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.
A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.
La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.
Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.
F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, Bâtisses Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1août—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines, à l'encan.
Mme C. B. Graham vs. Oak Point Sugar Company.
No 3206—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir—
Le tout et particulièrement cette certaine habitation ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moulin à sucre, machines, appareils et installations, mulets et autres animaux, outils aratoires et articles de propriété personnelle sur ou attachés à la dite habitation, et qui sont au service de l'exploitation de cette habitation, située dans la paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à une distance d'à peu près 22 milles au bas de la ville, et mesurant, plus ou moins, 25 arpents de face au fleuve Mississipi sur la profondeur usuelle de 40 arpents.
Ensemble avec les doubles concessions dans le fond, étant borné du côté du haut par la terre anciennement appartenant à Lavergne ou Sarpy et connue comme le Concord Place et par le côté du bas par la terre appartenant à S. W. Sawyer, laquelle dite habitation est composée de plusieurs morceaux de terre, marqués De Blanc, Mme John Kelly et J. W. Davis, sur un plan du même et le morceau de terre y touchant, appartenant comme il est dit et ci-dessus à S. W. Sawyer, fait par C. W. Lewis, voyer de paroisse de la dite paroisse de Plaquemines, en date du 29 juillet 1876 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 3 août 1876.
2° Tous les droits, titres et intérêts de la dite Oak Point Sugar Company dans et au bail ou le droit d'emploi, du 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1886, avec le privilège de renouveler, un morceau de terre connu comme la Lilly Plantation, comprenant le quart inférieur anciennement connu comme le Concord Place, à peu près à vingt-deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, adjacent au Oak Point Place, et mesurant quatre arpents trois quarts de face au fleuve Mississipi sur quatre-vingt arpents de profondeur, selon un instrument de bail à la date —, par lequel la dite compagnie s'engage à payer un loyer annuel de $600, payable en deux versements égaux le 3 janvier et le 15 décembre de chaque année, et lequel loyer l'acquéreur devra assumer.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles et les conditions.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——, notaire.
26 juin—2,9,17,24 juil

PAR B. ONORATO.
La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.
Succession de Mme Elizabeth Flieker.
No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.
PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 29 juillet 1881,
La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Claiborne, St-Claude et St-Louis, mesurant 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30juin—30—9,16,23,30juil.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.
Gotlieb Moultye et als. vs. les héritiers de Christian Moultye et Adam Jung et als.
Vente en partage.
No 3380, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 4 et signé du 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir.
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St Bernard De Saix, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Rosière et mesurant au pied américain comme suit les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Rosière, sur 100 pieds de profondeur, le lot No 16 formant le coin des rues Rosière et Nelson; les lots Nos 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nelson, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—La moitié comptant et le reste à un an de crédit en billets des acquéreurs, pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et au cas de procès l'acquéreur payera 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant en litige. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881. L'acquéreur devra payer au moment de la vente $175 pour les frais. Acte de vente pardevant William H. Seymour, notaire, No 179 rue Douane, aux frais des acquéreurs. 11 juin—11,18,25,9,16.

Propriété No 164 rue St-Denis, entre Sixième et Washington.
Succession de John H. May.
No 3086 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.
PAR B. ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 juin 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais, désigné par le No 7 de l'îlet No 135; le dit lot mesure au pied anglais: 50 pieds de face à la rue St-Denis, entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 128 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera en sus de son adjudication toutes les taxes payables en 1881, et payera au comptant 10 0/0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant E. Bouny notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15 25 juillet 2 9 16

PAR W. I. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Grande vente de spéculation.
Trente et un îlets de terre
et
Quatre lots de terre avec maison cottage
Dans le Sixième District.
En bon état de culture.
Bien égoutté et entouré.
Une chance rare pour une bonne spéculation.
Vente par ordre de cour pour payer des dettes.
Succession de Mme Nancy Anne Carnes.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.
PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu:
Les îlets de terre ci-après décrits situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:
1° Ilet No 98 borné par les rues Soniat, Acadia et Clara et la ligne inférieure de Rickerville.
2° Ilet No 99 borné par les rues Soniat, Acadia, Clara et Robert.
3° Ilet No 100 borné par les rues Acadia Clara, Robert et Upper Line.
4° Ilet No 101 borné par les rues Clara, Robert, Willow et Upper Line.
5° Ilet No 102 borné par les rues Soniat, Willow, Clara et Robert.
6° Ilet No 103 borné par les rues Soniat, Willow et Clara et la ligne de Rickerville.
7° Ilet No 104 borné par les rues Soniat, Willow et Cacula et la ligne de Rickerville.
8° Ilet No 105 borné par les rues Soniat, Willow, Caculu et Robert.
9° Ilet No 106 borné par les rues Upper Line, Willow, Cacula et Robert.
10° Ilet No 107 borné par les rues Upper Line, Claiborne, Cacula et Robert.
11° Ilet No 108 borné par les rues Soniat, Claiborne, Caculu et Robert.
12° Ilet No 109 borné par les rues Soniat, Story et Cacula et la ligne de Rickerville.
13° Ilet No 110 borné par les rues Soniat, Story et Claiborne et la ligne de Rickerville.
14° Ilet No 111 borné par les rues Robert, Barrett et Claiborne et la ligne de Rickerville.
15° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.
16° Ilet No 113 borné par les rues Robert Barrett, Peston et Upper Line.
17° Ilet No 114 borné par les rues Robert, Barrett et Peston et la ligne de Rickerville.
18° Ilet No 115 borné par les rues Robert, Barthe, Peters et Rickerville Line.
19° Ilet No 116 borné par les rues Robert, Barks, Peters et Upper Line.
20° Ilet No 117 borné par les rues Robert, Barks, Hodge et Upper Line
21° Ilet No 118 borné par les rues Robert, Barks, Hodge et Rickerville Line.
22° Ilet No 119 borné par les Robert, Barthe, Hodge et Rickerville Line.
23° Ilet No 120 borné par les rues Robert, Barthe, Hodge et Upper Line.
24° Ilet No 121 borné par les rues Robert, Barthe, Hopkins et Upper Line.
25° Ilet No 122 borné par les rues Robert, Barthe, Hopkins et Rickerville Line.
26° Ilet No 123 borné par les rues Robert, Mistura, Hopkins et Rickerville Line.
27° Ilet No 124 borné par les rues Robert, Mistura, York et Upperline.
28° Ilet No 125 borné par les rues Robert, Mistura, York et Upperline.
29° Ilet No 126 borné par les rues Robert, Mistura, York et Reckerville Line.
30° Ilet No 127 borné par les rues Robert, York et la limite inférieure de Reckerville.
31° Ilet No 128 ayant 180 pieds de face rue York, 86 de face rue Robert sur une profondeur de 206 pieds sur la limite inférieure, moins un quart de terre exproprié pour un fossé de drainage.
32° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8 et sont contigus les uns aux autres, et mesurent comme suit, à savoir:
Les lots 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds. Le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8 30 pieds de face chacun rue Colisée sur une profondeur de 101 pieds chacun, le lot No 8 formant le coin des rues Colisée et Robert, l'îlet borné par les rues Soniat et Perrier.
Les améliorations consistent en une maison cottage en bois avec six chambres, citerne, etc.
Conditions Comptant en passant les titres, 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer les ventes.
Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, Fo 129 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
18juin—26—juillet 3,10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John H. Smith.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 3625.
PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. en date du 15 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale ou Casacalvo et Dauphine ou Grands-Hommes, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 10 juin 1873, enregistré dans la procédure de la dite succession.
Le lot A mesure, selon le dit plan, 35 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Le lot D mesure selon le dit plan, 36 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sur les lieux.
Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
18juin—18,25—2,9,16,23.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St François et des Ecoles publiques.
Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.
Mr et Mme James Wilder et als. vs. John F. Goebel et als.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 2875.
Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.
PAR J. V. GOURDAIN Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881 de la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St-David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages ayant quatre chambres, galerie, cave, hangar puits, lieux d'aisance.
2° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième en face de la propriété ci-dessus décrite.
3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison cottage double couverte en ardoises, ayant 3 chambres sur chaque côté, cave, lieux d'aisance, etc.
4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine Laurent et Dryades désigné par le No 29 sur un plan dressé par L. Surg..., voyer, en date de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis relié par un trottoir contenant 2 chambres de chaque côté, 1 chambre de chaque côté dans les mansardes, cuisine, cave, etc. Immédiatement en arrière se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qui peut être enlevé.
5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette désigné comme le lot No 2 et mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette, 33 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté attenant au lot No 3. Le tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.
Conditions: Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4juin—4 11,18 25—2,9juil.

PAR C. E. GIRARDEY.
ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins formant l'angle des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres
Succession de R. H. Bayly—No 35,273.
Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite ci-après, savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St-André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatner passé pardevant F. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 28 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St André. Elle mesure 74 pieds 8 pouces de face à la rue St-Charles, environ 85 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St André.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et fraîchement restauré, ... de la banquette sur un plateau élevé, avec une large verandah en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres, cuisine, etc en briques, écuries et autres dépendances, ... divisé en cuisine et chambres à demeurer.
La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est embellie par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts et d'ombrage et d'une riche clôture en fer, qui lui donne l'apparence d'une vraie résidence, ... dans aucune partie ... résidence.
Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 juin—5,11,18, 25, juil 2 7

PAR GEO. PEARSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente positive de propriétés de prix, affectées à l'agence.
Et situées dans le Septième District, ancienne ville de Carrollton.
Succession de Mme Caroline Mentz.
No 1095—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans
PAR GEO. PEARSON, encanteur.—Bureaux, No 90 de la rue du Camp—Il sera vendu, le MERCREDI, 6 juillet 1881 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes:
1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvant, autrefois situé dans la ville de Carrollton, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans, lequel terrain est désigné par le No 1 de l'îlet 19 B, compris entre les rues Hampson, Seconde, Hillary et Adams, d'après le plan déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire de la Nlle-Orléans comme plan No 108. Le dit terrain forme l'une des encoignures des rues Seconde et Adams, et a trente pieds six pouces six lignes de face à la rue Seconde sur une profondeur et façade, à la rue Adams, de cent pieds, sur des lignes égales et parallèles.
2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent—autrefois situées dans la ville de Carrollton paroisse Jefferson, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 de l'îlet No 70 B, et compris entre les rues Maria, Jeanette, Sinclair et Monroe, d'après le plan dressé par Henry Mollenauer.
—Daté d'octobre 1846 et déposé au bureau de L. Hermann ex-notaire en cette ville, et lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente (30) pieds sur la rue Monroe sur cent vingt (120) de profondeur entre lignes égales et parallèles.
3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances d'autrefois, situé dans la ville de Carrollton, actuellement le septième district de cette ville, dans l'îlet vingt-six et borné par les rues Hampson, Adams, Seconde et Burdette, et lequel dit lot est désigné par le No 11 (onze) sur un plan dressé par William N. Williams, arpenteur, daté du 6 avril 1872 et déposé au bureau de H. Hero jr, notaire en cette ville, et mesure 30, trente pieds de face à la rue Adams sur 150 (cent cinquante) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.
Conditions comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent payés comptant au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. H. Peters, notaire.
4 juin—4,11,18,25—juil 2 6

PAR HOEY & O'CONNOR,
ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée au coin des rues Baronne, Huitième et Harmonie.
Succession d'Anna Maria Hosing, veuve de Fred Hantau.
No 91—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 juillet 1881 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28me jour de mai 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:—
Le lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Harmonie et Huitième, désigné par la lettre A, et mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, ... pieds 1 ligne de largeur dans le fond, sur profondeur et façade sur chacune des dites rues Harmonie et Huitième, d'à peu près 28 pieds.
Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1881 et déposera 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Jos. D. Taylor, notaire
31 mai—31—juin, 4,11,18,25, juillet 2.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
Propriétés de valeur dans le Troisième District.
Rue des Français, entre Bons-Enfants et Morales.
Rue Urquhart, entre Union et Français.
Succession de Joséphine François.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46, rue Royale.—SAMEDI, ... 1881 à midi, il sera vendu à l'encan, ... des Marchands et des Encanteurs, ... entre Canal et Douane, en vertu ... conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A., en date du 15 juin 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci dessous décrites:
1° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'îlet No 8, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville lequel dit lot de terre mesure (en pied Français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fasende alias François de Marie Rillieux, par acte passé pardevant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835 enregistré au bureau de transferts, livre 18, folio 228.
2° Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Morales, selon le dit plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (en pied français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de ... pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant ... pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, qui fut acquise de Joséphine Fasende, alias François Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 562.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 juin—18,25, juillet 2,9,16,23.

VENTE A LA FOLLE ENCHÈRE
Pour le compte et risque du premier acquéreur.
No. 16 rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée. Magasin en briques à deux étages.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, à la folle enchère pour le compte et risque de Jules R..., premier acquéreur pour n'avoir pas conformé aux termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 28 mai 1881; la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Vieille-Levée, mesurant 20 pieds 1 ligne de face à la rue Conti, sur 63 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages désignée par numéro municipal 16 rue Conti.
Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, ou une portion et toutes autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engagera à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19juin—25 30 2 juil

PAR ALBERT PAUL.
ENCAN. ENCAN.
—AU—
Bureau de Prêts sur Gages,
17 rue Baronne, en face du Grunewald Hall.
PAR ALBERT PAUL, Encanteur — VENDREDI, 1er juillet 1881, à 11 heures du matin et les jours suivants, il sera offert, en vente, à l'encan et à l'amiable, tous les gages non rachetés sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé jusqu'au 1er décembre 1880.
OTTO SCHWANER.
29 juin—4f

PAR JAS. P. GUINAULT.
Maison rue Bagatelle No 49...
Vente pour effectuer un partage
Succession de Jean Bonnerot et Marguerite Pagès, sa veuve.
No. 2096.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—
Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chs. Bello, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1881, en sus du prix d'adjudication.
21 juin—2,9,16,23 juillet

Magnifique terrain avec bâtisse en briques rue des Remparts No 219, côté sud.
Succession de Madame Mathilde de Marest, veuve de James Hepburn.
Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2174.
PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1881, la propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet, compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel lot de terre mesure 67 pieds 1 pouce 8 lignes de face à la rue des Remparts, sur 12... pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec une maison basse en briques No 219, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de plusieurs chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.
N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent) en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an, sur un capital de $1700. Les dits intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50/00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—La dite somme de $1700, sera assumée par l'acquéreur, en outre du prix d'acquisition et la balance de son enchère sera payable de la manière suivante, savoir:
Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque avec la clause de non aliénation et privilège de vendeur.
Les bâtisses seront maintenues assurées pour un montant raisonnable, et les polices d'assurance transférées à l'exécuteur pour le bénéfice des porteurs des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets, les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent seront à la charge des acquéreurs.
Les taxes d'Etat dues en 1881, seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'achat.
L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.
Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mai 28—juin 4,11 18,25—juil. 2.

B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR.
VINS ROUGES
ET VINS FINS, UNE
SPÉCIALITÉ.
Assortiment complet de Vins Rouges ... Livraison de barriques ... directement des United States ... bouteilles, ayant toujours en ... 12,000 bouteilles des divers ... Rouges et Blancs à ... parfaitement en mesure de ...
ENTIÈRE SATISFACTION
Le patronage des familles ... livraisons se feront ... douzaine de bouteilles à ... jeanne, etc.
Des hommes entendus dans ... taille du vin sont envoyés à ... achète une barrique et ... le fasse chez soi.
VINS DE LA CALIFORNIE
de toutes les qualités en gros ... reçois mon stock par wagons ... directement de San Francisco ... un vin qui ne s'est suffisamment ... donner pleine satisfaction.
AUSSI:
Champagnes, Ales, Whiskies, Cordiaux, Madères, Rhums, Muscat, Vins d'Espagne, Bières, Absinthe, Sherries, Cognac, Vermouth, ...
Prix de France, ...
PRIX RÉDUITS
B. TREMOULET
No. 7 RUE DECATUR
5 juin—

Mulberry Grove
LE soussigné a l'honneur d'informer le public en général ... bourgeoise ... qui voudront ... trouveront ... [illegible]